

2014-UNAT-406, Chahrour

Décisions du TANU ou du TCNU

Sur la question de la créance, Unat a jugé qu'il n'y avait aucun fondement à l'affirmation de l'appelant selon laquelle Unrwa DT avait dépassé sa compétence ou sa juridiction pour s'attaquer sommairement à Sua Sponte la question de la créance de la demande lorsque le commissaire général n'a pas soulevé cette question dans sa réponse. Unat a jugé que la demande de révision de l'appelant de la décision contestée avait été déposée près d'un an après avoir connu la décision implicite et était donc intempestive. Unat a rejeté les affirmations de l'appelant contre la participation du commissaire général dans la procédure et déposer une réponse tardive. UNAT a rejeté l'appel et a confirmé le jugement de l'UNRWA DT.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a contesté la décision de ne pas le nommer au poste de greffier du Siblin Vocational Training Center (VTC). L'UNRWA DT a rejeté la demande sommairement SUA Sponte comme non à recevoir parce que le demandeur n'avait pas demandé en temps opportun un examen administratif en vertu de l'ancienne règle du personnel de la région 111. 3 Avant de déposer la demande. L'UNRWA DT a donné au commissaire le congé général pour déposer une réponse tardive à la demande et participer à la procédure.

Principe(s) Juridique(s)

La connaissance des faits - et non des conséquences juridiques qui découlent des faits - détermine la date à laquelle l'évaluation de la gestion ou l'examen de la décision doit être demandée.

Résultat

Appel rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

Chahroud

Entité

OSTNU

Numéros d'Affaires

2013-456

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New York

Date of Judgement

4 Février 2014

President Judge

Juge Chapman

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Compétence / recevabilité (TCNU ou première instance)

Temporel (ratione temporis)

Droit Applicable

TCNU Statut

- Article 2.6

UNRWA Règles du personnel de la région

- Ancienne Disposition 111.3
- Disposition 111.2
- Disposition 111.3

UNRWA RdP TC

UNRWA Statut TC

- Article 8.1(c)
- Article 8.3

Jugements Connexes

2013-UNAT-363

2013-UNAT-369

2012-UNAT-271

2012-UNAT-273

2012-UNAT-260

2013-UNAT-335

2011-UNAT-108

2013-UNAT-304